



Direction de l'intérieur et de la justice  
Office des mineurs

Hallerstrasse 5  
Case postale  
3001 Berne  
+41 31 633 76 33  
kja-bern@be.ch  
www.be.ch/om

Liste de contrôle du 26 août 2021

## Liste des annexes à joindre à la demande d'adoption conjointe ou par une personne seule d'un enfant mineur

Veillez noter:

- Les documents à transmettre sont les exemplaires **originaux**; si ceux-ci ne sont pas disponibles, il convient d'indiquer qu'il s'agit de copies.
- En principe, il faut présenter des documents **récents** (ils ne doivent pas remonter à plus de six mois).
- Les documents qui ne sont pas rédigés en français, en allemand ou en anglais doivent **être traduits** dans l'une de ces trois langues par une personne compétente. La traduction ainsi que l'exemplaire original doivent être transmis.

- **Certificat relatif à l'état de famille enregistré** de la ou des personne(s) requérante(s) (à demander à l'office de l'état civil de la commune d'origine ou de domicile; veuillez vous assurer que le document ait exactement cet intitulé).
- **Attestation de domicile** de la ou des personne(s) requérante(s) permettant de constater la durée de la communauté domestique (à demander au contrôle des habitants de la commune de domicile).
- **Attestation de domicile** de l'enfant permettant de constater depuis combien de temps il vit à la même adresse que la ou les personne(s) requérante(s) (à demander au contrôle des habitants de la commune de domicile).
- Si disponibles: les **déclarations de consentement des parents biologiques** de l'enfant devant être adopté.
- Dernier rapport du **tuteur** ou de la **tutrice** ou du **curateur** ou de la **curatrice** de l'enfant.
- Décision concernant le consentement à l'adoption de la part de l'**autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)** qui gère la tutelle ou la curatelle de l'enfant.
- Certificat médical de l'enfant au cas où celui-ci n'a pas été demandé lors de la procédure d'accueil.
- Biographie de l'enfant au cas où celle-ci n'a pas été demandée lors de la procédure d'accueil.

Pour une demande d'adoption d'un enfant de **nationalité suisse**, il faut en outre remettre le document suivant:

- Un **certificat individuel d'état civil** de l'enfant (à demander au contrôle des habitants de la commune de domicile).

Pour une demande d'adoption d'un enfant de **nationalité étrangère**, il faut en outre remettre les documents suivants:

- L'**acte de naissance**, le **passport** et le **livret pour étranger actuels** de l'enfant. Veuillez nous informer si vous avez rapidement besoin à nouveau de ces documents; ils vous seront retournés en l'espace de quelques jours.

Si disponibles: **les documents étrangers relatifs à l'adoption.**

Si l'enfant habite chez vous pour d'autres raisons que l'adoption et que vous n'avez **pas encore fait l'objet d'une procédure d'agrément** en vue d'une adoption, vous devez en outre remettre les documents suivants:

- Un **dernier certificat de salaire** et une **décision de taxation actuelle de l'autorité fiscale**, les **feuilles supplémentaires incluses** ainsi que **les trois derniers décomptes de salaire** (personnes indépendantes: clôtures annuelles).
- Une copie du **contrat de travail** de la ou des personne(s) requérante(s) (ou de l'inscription au **registre du commerce** dans le cas des personnes indépendantes).
- Un **extrait** actuel du **registre des poursuites**.
- Un **rapport médical** actuel de la ou des personne(s) requérante(s) selon le [modèle](#).
- Une **biographie** de la ou des personne(s) requérante(s) selon le [mémento](#).
- Un **certificat de changement de nom** s'il y a déjà eu modification du nom de famille de l'enfant.